

# **Procès-verbal de l'Assemblée 2019** **des délégués de Swiss Volley Région Jura-Seeland**

**Vendredi 14 juin 2019, à 19h30, à la salle Trait d'Union à Courroux**

Le président de l'assemblée, Jean-François Wälchli, ouvre la 47<sup>e</sup> assemblée ordinaire de SVRJS à 19h35 en souhaitant la bienvenue aux délégués des clubs, aux médias, ainsi qu'au seul membre d'honneur présent en la personne de Serge Jubin

Il salue également M Balz Stüchelberger du comité central de de Swiss Volley, M. Luca Balduzzi, responsable « développement des clubs et associations » au bureau de Swiss Volley, le représentant de la presse, Julien Boegli, M. Vincent Pilloud de l'Office de Sports du canton du Jura, et M. le maire de Courroux, Philippe Membrez.

Il remercie le VBC Val Terbi qui accueille l'assemblée de ce soir.

Le président précise que l'ordre du jour de l'assemblée a été envoyé, conformément à l'article 20 des statuts, plus de 30 jours avant la présente AD, alors que les rapports annuels, le résultat des comptes ont été diffusés voici plus de 10 jours, alors que le budget 2019-2020 envoyé récemment par mail.

Des exemplaires de ces documents sont à disposition des délégués à l'entrée de la salle.

## **1. Enregistrement des ayants droit**

Au terme de la saison 2018-2019, l'association SVRJS compte 23 clubs et 1271 licences, soit le même nombre de clubs mais 40 licences supplémentaires.

98 délégués ont été invités à cette assemblée. Ce nombre est déterminé par l'article 24 des statuts qui prévoit que chaque club a droit à un délégué, plus un délégué supplémentaire par tranche ou fraction de 20 licences.

Après décompte, 42 délégués sont présents, représentant 21 clubs.

Clubs excusés : Sixième Set, GS Porrentruy

Club non-excuse : aucun.

Conformément au règlement des indemnités, les clubs excusés reçoivent une amende de Fr. 50.-.

Autres excuses :

- Membres d'honneur : Raoul Voirol, Jocelyne Rossel, Anne-Marie Rérat et Raymond Vernier

- Invités : M Bernard Reber de l'office des sports de la partie francophone du canton de Berne

## **2. Salutations et accueil**

Jean-François Wälchli remercie vivement les délégués d'avoir accepté de consacrer une soirée à la bonne marche de notre association.

Discours d'introduction de Jean-François Wälchli :

*« On gagne sa vie avec ce que l'on reçoit, mais on la bâtit avec ce que l'on donne ».*

*Winston Churchill*

*En Suisse, environ 33% de la population de 15 ans et plus exerce au moins une activité de bénévolat organisé ou informel.*

*Le bénévolat organisé est exercé dans le cadre d'associations sportives, d'associations culturelles, d'organisations socio-caritatives, d'institutions religieuses, d'associations de défenses d'intérêt, de services d'utilité publique, de partis politiques, etc.*

*Le bénévolat informel recouvre l'aide au voisinage, la garde d'enfants, les services et les soins à des membres de la parenté ou à des connaissances qui ne vivent pas dans le même ménage.*

*On estime ainsi à près de 700 millions le total d'heures de travail bénévole exercé en une année dans notre pays.*

*Le moteur du bénévolat est le désir de donner, de partager et de s'entraider. En apportant leur aide, les bénévoles offrent leurs talents, leurs forces et leur temps libre, tout en acquérant de nouvelles connaissances qui leur seront utiles dans leur vie personnelle ou professionnelle.*

*Nous sommes membres de clubs de volleyball dans lesquels le bénévolat occupe une place importante. Du président à la secrétaire, du caissier au responsable du matériel, de l'entraîneur au coach, des membres du comité aux parents de juniors - qui assument notamment des transports lors des matches - la liste des tâches assurées par les bénévoles est impressionnante.*

*Je souhaite par ces quelques mots rendre hommage à toutes - tous les bénévoles Je leur témoigne ainsi ma reconnaissance et mon admiration. Sans eux, l'exercice de notre sport favori serait tout simplement impossible.*

Le président prie tous les intervenants de bien vouloir préciser leur nom et leur prénom, ainsi que le nom du club dont ils sont les représentants.

### **3. Discours des invités**

M. Philippe Membrez, maire de Courroux présente sa commune de quelque 3'300 habitants (5<sup>e</sup> plus grande commune du canton du Jura). Il relève les excellentes infrastructures dont elle bénéficie. Elle se trouve sur unes des meilleures lignes de car postal de Suisse avec 53 liaisons journalières dans chaque sens avec la capitale. M. Membrez nous quitte sous les applaudissements après avoir dit que sa commune offrait le verre de l'amitié près notre AD.

M. Vincent Pilloud, chef de service de l'Office des sports du canton du Jura, nous apporte les salutations aussi bien de son office que de celui de la partie francophone du canton de Berne. Il relève la forte participation féminine dans notre sport et également le peu de conflits entre les joueurs et les arbitres. Il faut dire que le volleyball n'étant pas un sport de contact cela favorise un plus grand respect entre les joueurs.

M. Balz Stuckelberger, membre du CC de Swiss Volley, nous apporte les remerciements du comité central et relève que Swiss Volley n'existerait pas sans un bon fonctionnement des régions et des clubs. Il nous remercie pour cela.

M. Luca Balduzzi, membre du bureau de Swiss Volley est l'initiateur de l'action « Bénévolley » qui a pour but de mettre en valeur le travail qui se fait dans l'ombre par les nombreux bénévoles qui font tourner aussi bien les clubs que les régions. Il rappelle que les associations peuvent annoncer leurs candidats à ces distinctions (au moins 15 ans d'activité).

Informations de la part de Swiss Volley :

- première qualification sur le terrain de l'équipe suisse féminine pour le championnat d'Europe qui aura lieu en août.
- réduction des équipes de LNB de 16 à 12 équipes réunies dans un seul groupe.
- diffusion des informations à travers les media modernes : newsletter, Instagram, Facebook et Twitter.

### **4. Election des scrutateurs**

Sont désignés comme scrutatrice et scrutateur et sont élus à l'unanimité : Diane Maillard du VBC Porrentruy et Stéphane Berbier du VBC Delémont.

### **5. Adoption de l'ordre du jour**

Le président soumet l'ordre du jour à l'approbation des délégués.

Aucune remarque n'étant formulée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **6. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 15 juin 2018 à St-Imier**

Comme de coutume, il a été publié sur notre site Internet [www.svrjs.ch](http://www.svrjs.ch) et il figure aux pages 3 à 9 du fascicule de la convocation à l'assemblée. Il n'a pas suscité de proposition de modification. C'est à l'unanimité que le procès-verbal de l'AD 2018 est accepté.

## **7. Rapports annuels**

Ils sont publiés dans la plaquette de la convocation. Jean-François Wälchli propose qu'on ne les lise pas. Les rédacteurs des rapports sont à disposition pour apporter des compléments et, au besoin, répondre aux questions.

Comme de coutume, il propose qu'ils soient approuvés en bloc, au terme du débat.

- rapport du président du comité de SVRJS (Claude Devanthery) (page 10) ;
- rapport du président des arbitres (Serge Jubin) (page 12) ;
- rapport du responsable du secteur compétition (Jacques Schnyder) (page 11) ;
- rapport de la commission de jugements et de recours (Benoit Gogniat) (page 11).
- rapport de la responsable mini volley (Bérénice Willemin) (page 19) ;
- rapport de la responsable de la relève (Réjane Gerber) (page 14) ;
- rapport des activités SAR filles (Leo Portaleoni), (pages 15 et 16) ;
- des activités SAR garçons (Nicole Schnyder-Benoit et Sven Tschanz) (page 17) ;
- rapport des activités Jumpers garçons et filles (Oleg Petrachenko et Luca Verardo), (page 16) ;
- rapport du responsable de la presse et des médias (Julien Boegli), (pages 12 et 13).
- rapport du responsable de groupement des entraîneurs, (Olivier Lardier), (page 18) ;

Personne ne demande de complément d'information et c'est à l'unanimité que tous ces rapports sont acceptés.

## **8. Comptes 2018-2019**

Patricia Schaller, caissière, donne quelques explications quant aux différences entre le budget et les comptes.

L'exercice boucle avec un déficit exceptionnel de CHF 13'903.- alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 2'525.-. Ceci est essentiellement dû à des charges informatiques exceptionnelles, puisque SVRJS a payé CHF 12'000.- cette saison pour le passage au programme IT 2.0 de Swiss Volley. De plus, une facture inattendue de plus de CHF 5'000.- pour l'aide à la mise en route du système a plombé nos finances. Dès la saison prochaine, le coût total pour IT 2.0 passera à CHF 500.- par saison. Un grand soulagement pour nos finances.

Côté positif, la vente de nos actions BCBE au moment opportun a permis un revenu inattendu d'environ CHF 1'000.-.

Il faut également relever un investissement financier plus important que prévu dans la relève. Les équipes SAR ont bénéficié de quelques entraînements supplémentaires dont le surplus de coût s'élève à CHF 4'000.-.

Malgré ce mauvais résultat 2018-2019, les finances de l'association sont saines et nous pouvons regarder sereinement vers l'avenir.

Jonathan Gäuman de Volleyboys demande comment a été épongé le déficit de l'exercice écoulé.

Patricia Schaller lui répond que la réponse se trouve dans le bilan en page 20. La fortune à la fin de l'exercice 2017-2018 se montait CHF 62'328,10 et maintenant ces fonds propres ne sont plus que de CHF 48'425,10. Pour le moment cela n'a rien d'inquiétant, mais il ne faudrait pas continuer avec des comptes autant déficitaires.

Jean-François Wälchli lit le rapport des vérificateurs des comptes. Ces derniers relèvent l'excellent travail de la caissière et l'emploi judicieux des fonds mis à disposition du comité. Ils demandent l'AD d'approuver les comptes tels que présentés.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge en est donnée au CR.

Des applaudissements accompagnent les remerciements adressés à la caissière pour son excellent travail.

## **9. Admissions / Démissions / Exclusions**

Aucun objet à traiter à ce point de l'ordre du jour.

## **10. Remise des titres 2018/2019**

Les champions «mini » ont déjà eu droit à leur cérémonie protocolaire, en mars, à Bienne, au terme du dernier tournoi.

Les joueurs des équipes juniors championnes de chaque catégorie d'âge ont reçu une médaille + 1 ballon. La cérémonie de remise des prix a eu lieu à Porrentruy entre les demi-finales et les finales de la coupe SVRJS.

Les équipes championnes des ligues régionales se voient offrir un ballon officiel. C'est l'affaire du responsable du championnat et de la coupe, Roland Zbinden, et du responsable des compétitions, Jacques Schnyder qui citent les champions.

Sont donc champions :

Mini M13 filles :	VBC Porrentruy	Mini M15 filles :	VB Péry
Mini M13 garçons :	Volley Espoirs Bienne	Mini M15 garçons :	Volley Espoirs Bienne
Dames M15 :	VBC Porrentruy		
HM15 :	Volley Espoirs Bienne (vice-champions suisses		
Dames M17 :	Volley Espoirs Bienne	HM17 :	Volley Espoirs Bienne
Dames M19 :	VBC Tramelan		
Hommes M23 :	VBC Porrentruy		
Dames 5 <sup>e</sup> ligue :	FSG Le Cornet -Crémines	Dames 4 <sup>e</sup> ligue :	VBC La Vendline
Dames 3 <sup>e</sup> ligue :	VBC Nidau	Hommes 3 <sup>e</sup> ligue :	Volleyboys Bienne
Dames 2 <sup>e</sup> ligue :	VBC La Suze (promu en 1LN)		
Hommes 2 <sup>e</sup> ligue :	Volleyboys Bienne ;		

Vainqueurs de la Coupe Jura-Seeland :

Dames :	VBC Delémont	Hommes :	VBC Nidau B.
---------	--------------	----------	--------------

## **11. Récompenses**

Pour la première année que ce point est mis à l'ordre du jour, le comité a décidé de se limiter à deux récompenses.

C'est à Claude Devanthéry qu'échoit l'honneur d'inaugurer ce nouveau point de l'ordre du jour. Il rappelle que l'ambition de départ était d'avoir 7 prix. Mais pour des raisons de mise en place, cette première année on se contentera de deux prix.

Pour son coup de cœur, le comité a porté son choix sur l'équipe des juniors garçons M15 de Volley Espoirs Bienne. Cette équipe a d'autant plus de mérite que le mouvement junior garçons est quasiment inexistant dans la région. Elle a dû disputer ses compétitions en participant à des tournois interrégionaux. Ensuite, elle s'est qualifiée pour les finales du championnat suisse où elle a obtenu la médaille s'argent.

Le prix du bénévole a fait l'objet d'un sondage auprès des clubs qui ont fourni des dossiers au comité. Le comité a décidé d'accorder le prix aux quatre personnes présentées. Vu la qualité des dossiers, il lui aurait été difficile de mettre de côté l'une ou l'autre personne. Sont honorés : Sandrine Maître du VBC Develier ; Diane Maillard du VBC Porrentruy ; Marco Severino de Volleyboys Bienne et Benoit Gogniat de VFM.

## **12. Présentation du championnat 2019-2020**

Nous n'aurons que 9 équipes en D2 mais 11 en D3 et 9 et D4. Avec 15 équipes en D5, on aura 2 groupes et une refonte du championnat avec un groupe titre et un groupe classement. Chez les hommes, 10 équipes en H2 et 14 en H3 avec une même situation dans cette catégorie que chez les dames de D5. A noter que ces championnats masculins se disputeront avec la région neuchâteloise.

Légère amélioration dans les équipes juniors :

DM23 : 5 équipes (+3)    HM23 : 3 équipes (+1)    DM 19 : 10 équipes (+1)

DM17 : 9 équipes (-1)    DM15 : 5 équipes (-2)    HM16 : 2 équipes (+2)

### **13. Fixation de la cotisation des clubs-membres**

Le comité propose une cotisation inchangée à 200 francs. Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

### **14. Budget 2019-2020**

Patricia Schaller présente les différentes rubriques du budget.

Plan stratégique : le groupement des entraîneurs ayant eu des activités la saison passée et en aura certainement cette prochaine saison, la somme de CHF 3'300.- est donc maintenue au budget.

Budget de la formation : Depuis la saison passée les montants demandés aux clubs couvrent totalement ce domaine et ainsi les cotisations demandées aux équipes seront identiques à celles de la saison écoulée. La cotisation de la formation restera la même, même si le prochain tournoi SAR aura lieu en septembre 2020. Cela permettra d'une part d'éponger le déficit 2018-2019 et, d'autre part, cela évitera l'effet yoyo avec des cotisations qui sont une fois élevées et la fois suivante réduites.

Budget des indemnités : La CRA renonçant au poste de secrétaire, on a retiré cette ligne des indemnités (CHF 200.-).

Budget général : toutes les autres contributions demandées aux équipes seront identiques à celles de la saison écoulée.

On renoncera au subventionnement de J+S du fait que les contraintes de cet office coûtent plus cher que les subventions perçues en retour. On prévoit également moins de subventions publiques de nos cantons respectifs (- CHF 1'000.-).

Les charges informatiques ont été également revues à la baisse (- CHF 8'500.-).

Avec la vente des actions de la Banque cantonale de Berne, nous n'aurons plus de recettes financières (- CHF 200.-).

Avec des recettes s'élevant à CHF 93'080.- et des dépenses se montant à CHF 92'850.-, on prévoit un bénéfice de CHF 230.-.

Sven Tschanz, VBC Nidau, demande si la réduction du budget formation implique une diminution des prestations offertes aux juniors. Ce n'est pas le cas, il s'agit d'un décalage du tournoi final SAR qui n'aura pas lieu sur l'exercice 2019-2020 mais sur celui de 2020-2021 (en septembre). Les deux tournois, filles et garçons coûtant chacun environ CHF 3'000.-, nous donnent la différence au budget.

Votes :

Budget des indemnités : accepté à l'unanimité

Budget de la formation : accepté à l'unanimité

Budget général : accepté à l'unanimité.

### **15. Élections**

Le président rappelle les modalités des élections qui sont régies par les articles 25 à 27 des statuts de notre association.

Les élections se font à main levée, à moins que 1/5 des ayants droit ne demande le vote au bulletin secret.

Les candidats doivent être présentés par le comité ou par les délégués. Ils sont élus individuellement à main levée (sauf réserve de l'art.25) pour une période de deux ans.

Seules les voix exprimées (les suffrages exprimés) sont prises en compte pour l'établissement de la majorité. Les abstentions (ou bulletins blancs en cas de vote au bulletin secret) sont exclus du décompte des « suffrages exprimés ».

La majorité absolue est nécessaire au premier tour de scrutin. Au deuxième tour sont élus les candidats ayant obtenu le nombre le plus élevé de suffrages.

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé par l'assemblée.

Un membre du comité :

Jacques Schnyder ayant démissionné en cours de législature, il s'agit de lui trouver en remplaçant pour la saison 2019-2020.

Jacques Schnyder a pris des contacts pour se trouver un remplaçant et le comité propose la candidature de Joachim Schlub de Nidau.

Le président demande si l'assemblée propose d'autres candidatures. N'obtenant pas de réponse, il passe au vote et demande un décompte précis des voix. C'est par 42 voix que Joachim Schlub est élu. Des applaudissements ponctuent cette brillante élection.

Des vérificateurs des comptes et du vérificateur suppléant :

Le président remercie SMG Bienne qui a fonctionné pendant deux saisons. Est élu comme premier vérificateur, le VBC Val Terbi et FS Glovelier comme deuxième vérificateur, le VBC Delémont comme vérificateur suppléant.

Ces trois vérificateurs des comptes sont élus à l'unanimité.

### **16. Propositions des membres**

Une proposition est venue de la part de Volleyboys. Ce club voudrait que les champions des ligues actives soient récompensés lors des finales de la coupe SVRJS comme l'ont été cette année les champions régionaux juniors.

Le préavis du comité est favorable à cette proposition. Reste à voir les modalités de mise en place.

Le président ouvre la discussion au sujet de cette proposition.

En l'absence de remarques et de demandes de compléments d'informations, le président soumet cette proposition à un vote consultatif. C'est par 36 oui et 6 abstentions que la proposition de Volleyboys est acceptée.

### **17. Honorariat**

Aucune proposition.

### **18. Fixation de la prochaine Assemblée des délégués de SVRJS**

Ce sera le vendredi **20 juin 2020** : le VB Péry accepte l'organisation de cette assemblée.

### **19. Divers et imprévus**

Sven Tschanz, VBC Nidau, demande quel bénéfice tire l'association des grandes dépenses dans le domaine informatique. Pour le moment, aucun. La plate-forme Volley IT1.0 est peu conviviale et n'offre pas tous les services organisationnels nécessaires à notre association. On attend la version Volley IT2.0 pour entrer dans le système (en 2021).

Jonathan Gäuman de Volleyboys demande si Volley IT2.0 permettra la gestion des clubs. Réponse : non, il sera réservé au fonctionnement de Swiss Volley et des associations.

Jean-François Wälchli met un terme à l'assemblée en remerciant les participants pour la sérénité dans laquelle s'est déroulée l'assemblée. Il remercie le comité pour le travail qu'il accomplit tout au long de la saison. Il réitère ses remerciements au VBC Val Terbi pour l'organisation de l'assemblée.

Claude Devanthéry remercie Jean-François Wälchli pour la qualité et de la rigueur de la tenue des débats

L'assemblée se termine à 22h25.

Le secrétaire : Vincent Brêchet